

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES REUNI LE 22 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, Administratrice provisoire.

Parmi les **membres élus**, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : *Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Lucie Gournay, Guillaume Marche, Daniel Meyer, Jacques Paviot, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva.*

Collège B : *Sergio Delgado, Sophie Blanchard, Alexandre Borrell, Karine Chambefort, Baptiste Lavat, Virginie N'Dah-Sekou, Emilie Née, Antoine Servel.*

BIATSS : *Nicolas Bilet, Roberta Conte-Ronach, Imane Mimouni.* **Personnalités Extérieures** : *Thierry Hebbrecht, Clotilde Trichet, Laurent Cantuel, Djafer Bellal, Tomas Hidalgo Olivarès, Evelyne Bossard.*

Usagers (Etudiants) : *Yvan Boucey, Franziska Seitz, Salomé Dahan, Aicem El Matoussi, Selin Akyuz, Doryan Vedrenne Dezothez.*

Parmi les **membres de droit** étaient présentes : *Damien Zanone, Clément Duyck, Elisabeth Vialle, Laure Gallouët, Karine Bellance.*

Parmi les **membres invités** étaient présents : *Jean Estebanez, Bernard Gendrel, Alejandro Roman Antequera, Warren Pezè, Mireille Touzey, Marie-Karine Schaub.*

Lucie Gournay ouvre le Conseil et, avant de passer à l'ordre du jour, propose aux nouveaux arrivants de se présenter :

- Sergio Delgado, MCF en espagnol, qui remplace Arnaud Bauberot
- Jean-Baptiste Lavat, MCF en espagnol, qui remplace Jean-Marc Leblanc
- Myriam Baron, PR en géographie, qui remplace Karine Bergès
- Pour les personnalités extérieures : Evelyne Bossard, responsable du service client de (DHL Express),

1. Approbation du PV des séances du 7 juillet 2022

Myriam Baron s'interroge sur le fait que le PV n'a pas été envoyé pour relecture avant dépôt sur la plateforme du conseil de gestion aux membres de l'équipe démissionnaire qui ne sont plus là aujourd'hui dans la mesure où ils ont animé le conseil du 7 juillet et sont beaucoup intervenus.

Lucie Gournay explique que l'administration provisoire a bien appliqué ce qui est indiqué dans les statuts de l'UFR page 7. Elle propose d'interroger la DAJG sur ce point. Elle précise également que ce compte rendu est fait par l'équipe administrative et non par elle, avec une relecture croisée, mais qu'avant d'être déposé sur SharePoint elle l'a relu et n'a corrigé que 2 coquilles.

Virginie N'Dah-Sekou demande la correction d'une coquille orthographique sur le nom d'un membre extérieur.

Myriam Baron demande un verbatim pour sa présentation concernant le budget rectificatif.

Après échange et lecture des procurations,

**Le report de vote du procès-verbal est voté à la majorité
30 pour et 1 abstention.**

2. Point d'information

Lucie Gournay explique que suite aux départs de certains membres, des places sont disponibles dans certaines commissions.

- 1 siège dans la commission « Pédagogie » pour la liste Ensemble
- 1 siège dans la commission « Recherche » pour la liste Ensemble
- 2 sièges dans la commission des « Statuts » pour les listes Ensemble et Air

Un appel à candidatures va être lancé, par mail pour le prochain conseil.

Lucie Gournay présente Laure Gallouët, MCF en allemand, qui vient de rejoindre l'équipe de direction en tant qu'assesseur aux relations internationales.

Lucie Gournay prend ensuite la parole et précise qu'avant ce conseil, l'équipe de direction provisoire a reçu les représentants des étudiants au sujet de la présence des suppléants au conseil quand les titulaires peuvent être présents. La question a été posée à la DAJG qui a répondu précisément.

La règle est la suivante : dans les collèges où il y a un titulaire et un suppléant, le suppléant peut assister au conseil en présence du titulaire seulement en tant qu'observateur. Il ne peut pas siéger donc ne peut prendre part aux délibérations et ne peut pas voter. Chaque titulaire a bien un suppléant associé. De ce fait, quand un titulaire ne peut pas être présent et qu'il n'a pas de suppléant, il peut donner procuration à n'importe quel autre membre du conseil, la règle est identique lorsqu'il a un suppléant et que ce dernier ne peut pas être présent.

Lucie Gournay laisse la parole à Karine Bellance concernant le calendrier des élections de la Directrice ou du Directeur de l'UFR LLSH.

Karine Bellance explique que peuvent candidater tous les enseignants chercheurs, enseignants ou chercheurs qui participent à l'enseignement au sein de l'UFR. La Directrice ou le Directeur est élu-e pour une durée de 5 ans. Ce mandat est renouvelable une fois.

Les candidatures doivent être déposées 15 jours avant la date de l'élection. La Directrice ou Directeur est élu-e à la majorité des membres présents.

Le calendrier est le suivant :

- La date des élections est prévue : le 1^{er} décembre 2022 à 14h
- La date limite des dépôts de candidatures : 16 novembre à 16h00

Karine Bellance précise qu'elle sera en charge de réceptionner les candidatures et les professions de foi, qui seront transmises aux membres du conseil le soir-même. Seuls les membres élus et les membres extérieurs voteront pendant la séance.

Toutes les informations sont à disposition dans les statuts sur le site de l'UFR LLSH dans la partie conseil de gestion.

Lucie Gournay donne quelques informations sur la rentrée. Grâce une mobilisation importante de l'équipe administrative de l'UFR, dont on peut saluer l'efficacité, nous sommes passés de 120 cours non placés, en début de semaine, à pratiquement plus aujourd'hui.

Clément Duyck fait ensuite un point sur la rentrée : La rentrée des Lansad a dû être décalée d'une semaine. En effet, les inscriptions pédagogiques se sont terminées le jeudi 15 septembre au soir, elles ont été transmises le vendredi par la scolarité aux secrétariats des Lansad. Les deux gestionnaires pédagogiques n'ont donc pas eu le temps, à la fois, de faire l'ajustement des listes, la recherche des coordonnées étudiantes, la mise en page, la transmission aux enseignants. Du fait de ce décalage, il y aura une semaine de cours en moins ce semestre.

Une présentation des nouveaux directeurs et directrices de départements et de laboratoires est faite : Bernard Gendrel (Département Lettres), Warren Pezé et Mireille Touzery (Département Histoire), Marie-Karine Schaub et, Nathalie Gorochov (CHREC), Karine Chambefort et Françoise Thau (Département Anglais), Frédérique Sitri et Aude Seurrat (CEDITEC).

Nicolas Bilet prend la parole pour préciser que l'équipe administrative est débordée et fatiguée en cette période de rentrée et demande donc aux enseignants d'être patients et cléments face aux réponses qui leur sont apportées suite à leurs diverses demandes.

Mireille Touzery précise, pour rejoindre ce qui vient d'être dit par Nicolas Bilet, que l'on arrive à la limite de ce que peuvent faire les administratifs. Il faudrait repenser l'informatisation et les procédures administratives. Il faudrait un SOS-enseignant (hotline), élargir les IP Web, et monter un groupe de travail avec les responsables de L1 et Clément Duyck et Elisabeth Vialle pour réformer le secrétariat L1.

Concernant l'idée d'une hotline, Nicolas Bilet demande de privilégier les mails afin de soulager l'équipe administrative.

Sophie Blanchard propose de faire des inscriptions pédagogiques en ligne.

Karine Bellance précise que les inscriptions pédagogiques en ligne ne seront pas satisfaisantes pour les doubles licences car leur cursus est très compliqué.

Une discussion s'ensuit entre les membres du conseil.

Mireille Touzery souhaiterait avoir des éclaircissements sur le problème des salles. Lucie Gournay répond que c'est un problème multifactoriel, des salles que l'on avait et que l'on n'a plus, des salles en travaux, les travaux de la dalle qui ont un impact, une ouverture de groupes ainsi que des contraintes que nous avons nous-mêmes dans nos emplois du temps.

Karine Chambefort mentionne l'audit qui a été fait et qui a été mentionné lors du dernier conseil. Lucie Gournay répond qu'il n'y a pas eu de retour. Elle précise qu'elle est allée voir le Président pour lui parler des problèmes de salles, il a tenté de trouver des solutions.

Aicem El Matoussi intervient en précisant que les étudiants sont un peu désorientés, problème de signalétique des salles.

Karine Bellance précise que dans le bâtiment i, qui est à notre niveau en terme de gestion, la chargée de communication a réalisé une signalétique en complément de celle de l'établissement (affiche et plan avec photos, notamment).

Aicem El Matoussi précise aussi qu'il y a également un problème pour les pauses déjeuner des étudiants : ils sont dirigés vers la Maison des Etudiants, mais les horaires ne correspondent pas avec les cours. Ils souhaiteraient élargir les ouvertures de la MDE.

Lucie Gournay répond que cela ne dépend pas de l'UFR mais qu'elle fera remonter l'information. Elle évoque également le problème des salles en MLRI.

3. Calendrier des séances

Lucie Gournay présente le calendrier des prochains Conseils de gestion. La date du 1^{er} décembre 2022 a été rajoutée par rapport aux dates diffusées via SharePoint, afin de prendre en compte les prochaines élections de la Directrice ou Directeur de l'UFR.

Les dates du Conseil ont été choisies stratégiquement par rapport aux dates des conseils centraux.

4. Crédits pédagogiques

Damien Zanone, responsable des moyens dans l'équipe de direction provisoire, explique ce point et précise que les demandes ont été examinées la semaine dernière lors de la commission pédagogie/moyens.

Un échange s'engage sur les demandes. Antoine Servel souhaite rajouter 2 porteurs pour le projet de remise des diplômes du LEA Créteil (tableau ligne 14) : Donna Kesselman et Catherine Jiguet-Jiglaire.

Certains montants sont également revus et augmentés.

Les crédits pédagogiques sont votés à l'unanimité.

5. Ouverture de groupes

Lucie Gournay précise qu'une enveloppe avait été votée lors du dernier conseil du 07 juillet 2022 et rappelle les motivations et les principes de cette ouverture de groupes.

Malgré le dernier vote de nouvelles demandes d'ouverture de groupes car de nouveaux besoins sont apparus.

Clément Duyck prend la parole et explique qu'un état des lieux et une analyse ont été réalisés par Damien Zanone.

Damien Zanone explique le document qui est projeté. Le volume horaire pour le semestre qui commence maintenant est de 1862 heures « équivalent TD » (h ETD).

Mireille Touzery souhaiterait qu'un point soit fait sur l'évolution des effectifs d'inscrits en première année, que ce soit d'un point de vue quantitatif (effectifs) mais également qualitatif avec un regard sur les filières d'origine, etc.

Lucie Gournay répond qu'il n'est pas possible de répondre maintenant.

Clément Duyck précise qu'il a quelques chiffres sur cette question. Bien que le chiffre ne soit pas encore stabilisé vu que la limite d'inscription est le 30 septembre en Licence et au 31 octobre en Master, le total des inscriptions 2022/2023 est de 3 084 inscrits (Licences-masters-doctorats) contre 3 234 l'an dernier. Pour la L1, 1 540 inscrits contre 1 518 pour l'année précédente. Les chiffres sont donc globalement stables.

Emmanuel Fureix précise qu'il n'a pas de chiffres exacts mais que les échos qui remontent tendent à une baisse des effectifs en Master, en particulier en parcours recherche.

Virginie N'Dah-Sekou demande comment sont comptés les groupes (Lansad), notamment à Sénart.

Une discussion s'ensuit entre les membres du conseil.

Baptiste Lavat précise que dans son département, il remarque un plus grand nombre de redoublements en L3.

Graciela Villanueva rappelle qu'il y a eu le facteur Covid.

Alexandre Borrell évoque les déperditions d'étudiants entre les différentes phases de recrutement pour le Master. De 300 à 400 candidats, à 90 admis, et au final 18 à 40 présents à la rentrée.

Myriam Baron rappelle que les capacités d'accueil d'une grande partie des masters adossés aux laboratoires de recherche de l'UFR LLSH ou aux laboratoires associés à l'UFR ont été revues et votées à la baisse au cours de l'année universitaire passée. Il faudra en tenir compte lors des bilans concernant l'évolution du nombre des inscrits.

Nicolas Bilet a demandé par message au Secrétariat de L1/Lansad un état des chiffres. 35 étudiants sont en liste d'attente en Grec, 60 étudiants en Lansad Espagnol niveau 1, il n'y a plus de place en Espagnol niveau 3 et 5, et plus de place en Arabe niveau 1. Il se demande s'il ne faudrait pas voter des ouvertures de groupe en Lansad « au cas où ».

Clément Duyck confirme qu'il y a des listes d'attente en L1. Il sera demandé aux enseignants Lansad de faire remonter les effectifs pendant les prochains jours 15 jours, afin de, selon les disponibilités des groupes redéployer les étudiants dans les groupes où il y aurait de la place. Il indique que les listes d'attente seront résorbées par la démission des étudiants inscrits qui ne viendront pas en cours, et qu'il n'y a donc pas besoin d'ouvrir des groupes de LANSAD.

Mireille Touzery est surprise d'apprendre qu'il y a des cours d'arabe, elle n'a pas eu cette information, et s'étonne qu'il n'y ait plus d'italien ni de russe.

Karine Bellance précise qu'il y a eu un changement d'intervenant concernant les cours d'arabe ce qui explique sans doute ce silence.

Pour ce qui est du russe, pas d'information. Pour ce qui est de l'italien, l'équipe de direction provisoire a pu échanger avec les enseignants en charge du Lansad italien en L1. L'équipe précédente avait pris la décision de supprimer le Lansad italien en L1, pour des raisons pédagogiques : les groupes étaient bien trop nombreux, et cela n'avait pas de sens pédagogiquement d'accueillir des étudiants débutants dans des groupes de 45.

Clément Duyck ajoute qu'il y a une grande difficulté à trouver des vacataires en italien.

Un débat s'ensuit sur les Lansad : quelles langues ouvrir, quelles fiches de poste, etc. Guillaume Marche précise que, malgré l'absence de licence LLCER Italien, les italianistes en poste à l'UFR ont des compétences leur permettant d'enseigner ailleurs qu'en LANDAD italien, notamment des cours de Bloc 2 (ce qu'ils font) ou d'autres cours en lien avec la langue, l'histoire et la culture des pays de l'espace méditerranéen ou de langue italienne (ce qui pourrait être mis en place). Lucie Gournay souhaite qu'un échange ait lieu à l'avenir pour une réelle refonte du système.

Avant le vote, une modification est faite sur le Lansad Sénart (allemand) qui implique un volume horaire plus important que celui présenté, et également en Lettres afin de tenir compte d'oublis (cours de latin supplémentaire).

Myriam Baron précise que l'enveloppe votée est de l'ordre de 85 000 €

L'ouverture de groupes est votée à l'unanimité avec une enveloppe de 2 100 heures TD

6. Campagne emplois enseignants/chercheurs

Lucie Gournay précise que d'habitude les campagnes enseignants et enseignant/chercheurs se font en même temps. Cette année pour des raisons liées aux élections du Président de l'Université, il y a eu un décalage, avec un calendrier un peu tardif pour la partie enseignants/chercheurs.

Pour la campagne du second degré, au dernier conseil, il y avait un vote sur un poste de PRAG qui serait partagé entre les départements de Lettres et du Delcife.

Une réunion a eu lieu avec Bernard Gendrel (Lettres), Marie-Noëlle Campana (DELCIFÉ) pour discuter du partage de ce poste. Il a été décidé d'une fiche de poste pour un enseignant qui serait à la fois en Langue Française et en Français Langue Etrangère. Lucie Gournay explique le tableau qui est projeté.

Pour ce qui est de la campagne enseignants/chercheurs, il y a eu une réunion Départements-Laboratoires le 06 septembre 2022.

Bernard Gendrel précise qu'il n'y a pas de changement, c'est seulement Jean-Marc Leblanc qui laisse un poste ATER pour remplacer Jean-Marc Leblanc.

Marie-Karine Schaub explique que dans son département, il y a deux postes vacants, un des deux profils de poste est republié à l'identique, le second profil est modifié pour répondre à la demande des étudiants.

Virginie N'Dah-Sekou demande comment définir les priorités de publication. Pour elle, un maintien n'est pas plus évident ou prioritaire qu'une création.

Lucie Gournay explique ce point, et précise qu'il y a bien 192 heures de cours à pourvoir dans chacun des départements.

Nicolas Bilet partage deux réflexions antagonistes : il est difficile pour l'administration provisoire de se positionner. A l'inverse, il lui semble important que le Conseil de gestion décide des priorités d'affectation.

Alexandre Borrell demande ce qui est dit au niveau de l'Université.

Lucie Gournay répond qu'il faut continuer à demander des créations de postes. L'université nous dit qu'il faut avoir une stratégie pour que les choses se passent bien. Il faut continuer à avoir des diplômes de qualité, des étudiants qui vont au bout de leurs études, etc.

La tendance a été au maintien des postes vacants et à quelques créations avec des financements fléchés.

L'Université dépasse le plafond d'emplois, ce qui ne devrait pas être le cas. Pendant longtemps l'Upec est restée en-dessous du plafond de l'emploi alloué par le Ministère. Ce n'est donc pas une bonne période pour des demandes de créations.

Myriam Baron donne quelques précisions sur la campagne de postes. Elle rappelle que les principales échéances électorales sont passées et précise que les opérations de repyramidage sont en cours à l'UPEC et que les budgets ne seront pas revalorisés dans les universités.

Virginie N'Dah-Sekou évoque la situation à l'IUT Sénart-Fontainebleau où il y a un taux d'encadrement de 25%.

Baptiste Lavat évoque la situation du département d'Espagnol où son équipe tourne avec plus de vacataires que de titulaires. Une proposition de création de poste est votée chaque année depuis 3 ans, mais n'est pas validée car reléguée derrière les renouvellements de postes.

Une longue discussion s'ensuit entre les membres du conseil. Lucie Gournay note au fur et à mesure les arguments de chacun.

Une étudiante souhaiterait que soit expliqué sous quels critères la Présidence fait son choix. Lucie Gournay répond que ce n'est pas transparent, ce ne sont pas les mêmes critères quand la composante fait sa demande et quand elles sont traitées au niveau de la Présidence, voire du Ministère.

Evelyne Bossard explique comment se passe ce type d'information lors des discussions sur les recrutements en entreprise : ils partent de la prévision d'activité afin de dégager ensuite la stratégie à donner. Ce genre de décision lui paraît difficile à prendre sans une cartographie des besoins.

Lucie Gournay explique que l'on a la cartographie des besoins, mais qu'elle fait apparaître que tous les départements ont des besoins non pourvus.

Virginie N'Dah-Sekou demande à avoir des chiffres pour savoir sur quoi discuter.

Lucie Gournay précise que le dialogue de gestion est fin 2022 et que les décisions passent au CA du mois de décembre.

Frédérique Sitri propose que le conseil s'engage pour la prochaine campagne à mettre en rang 1 les propositions de création.

Lucie Gournay explique que pour récupérer des postes on peut faire des transformations. On peut, par exemple, transférer un poste de PR en MCF.

Myriam Baron rappelle qu'en termes de charge pour l'université, un PR n'est pas égal à deux MCF.

Lucie Gournay répond que Myriam Baron a raison mais que 2 postes PR pourraient peut-être devenir 3 postes MCF.

Lucie Gournay souhaite faire voter les deux propositions de classement qui se sont dégagés de la discussion :

- laisser les renouvellements en rang 1, et les créations en rang 2
- mettre toutes les propositions en rang 1

Virginie N'Dah-Sekou indique qu'il faudrait également proposer au vote de mettre les créations en rang 1 et les renouvellements en rang 2.

Lucie Gournay pense qu'avec cette discussion franche le conseil a avancé dans la réflexion sur les campagnes de postes.

Lucie Gournay demande au conseil s'il est d'accord pour entériner l'idée que la future équipe de direction élue pourra, en fonction des éléments du conseil, aller voir les différents départements qui ont des postes vacants et essayer de transformer ces postes pour dégager un poste.

Lucie Gournay rajoute qu'il faudra une mise à plat de la situation des postes et des besoins.

Dans l'attente il est proposé 3 votes successifs :

La première proposition de prioriser les créations (rang 1) par rapport aux renouvellements (rang 2) est rejeté.

13 contre et 7 pour (10 abstentions)

La seconde proposition de ne pas prioriser les demandes de l'UFR (rang 1 pour les propositions et les renouvellements) est rejeté

11 contre et 8 pour (10 abstentions)

La troisième proposition de prioriser les renouvellements (rang 1) par rapport aux créations (rang 2) est adoptée.

11 pour et 8 contre (10 abstentions)

Pour la campagne emplois enseignants/chercheurs la proposition 3 est adoptée à la majorité par le conseil.

7. Questions diverses

Un représentant des élus étudiant demande qui gère les sites internet concernant les inscriptions : il trouve que la nouvelle version est compliquée et difficile d'accès.

Lucie Gournay répond que c'est la Direction des Services Informatiques (DSI) qui s'occupe de la plateforme. Karine Bellance précise que cette année, l'UFR a découvert en même temps que les étudiants que le compte numérique E-Campus avait été modifié à la rentrée : sans information préalable, l'UFR n'a pas pu communiquer là-dessus.

Nicolas Bilet souhaite savoir si l'équipe de direction provisoire a eu des informations concernant l'application des demandes de sobriété énergétique, suite aux annonces du gouvernement et de l'université de Strasbourg en particulier.

Lucie Gournay répond qu'aucune annonce n'a été faite à ce stade.

La séance est levée à 17h55